

Avis de Vente au plus offrant

A.O. N° 09/2017

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier et par la société Sicile Immobilière se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable :

- Pour le compte de l'Etat tunisien de trois (03) Biens Immobiliers sis à Gammarth à Alain Savary - Tunis et à L'Ariana, (en Lots séparés) :

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv
I	Golden Tulip	102582 Tunis	C 1, Rue Constantin Résidence Golden Tulip Carthage Gammarth- La Marsa	Dans un quartier résidentiel à proximité de la zone touristique de Gammarth surplombant la baie de Tunis	1 528 m ²	672 m ²
II	Ennacer 2	39542 Ariana	N° 19 Rue Tijani ben Hamadi Hadad, Ennacer 2- Ariana	Dans un quartier résidentiel calme de haut standing à cité Ennacer 2, à proximité du lycée secondaire du Ennacer et l'avenue Commercial Hédi Nouira	540 m ²	453 m ²
III	"Lucienne Thérèse"	112430 Tunis	N°32, angle avenue Louis Braille et rue Claude Bernard, Alain Savary, Tunis (Ex-Restaurant El Khalil)	Villa (R+1) ainsi que le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels	406 m ²	412 m ²

- Pour le compte de la Société Sicile Immobilière de deux (02) Biens Immobiliers sis Ghar El Melh - Bizerte(en Lots unique)

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superf	Caractéristiques
Sicile I	Jonquille	45691 Bizerte	Ghar El Melh -Bizerte Sur la route principale Avenue Habib Bourguiba menant vers la plage de Sidi Ali Mekki Surplombant le vieux port de Ghar El Melh	2 194 m ²	Vocation Agricole A proximité d'un tissu urbain existant à usage d'habitation
Sicile II	Jasmin	45692 Bizerte		5 122 m ²	

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques**.

Les biens immobiliers objet des Lots de I à III relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les biens immobiliers objet du lot **Sicile I** et **Sicile II** relèvent de la propriété de la société Sicile immobilière. La propriété a été acquise par la Société (Sicile immobilière).

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. L'Etat, la Société Sicile immobilière (chacun en ce qui le concerne) et Gammarth Immobilière garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 06 Mars au 10 Avril 2017. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans les cahier des charges (C.C) et après retrait de ces deux dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) pour chaque cahier en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 09 /2017
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

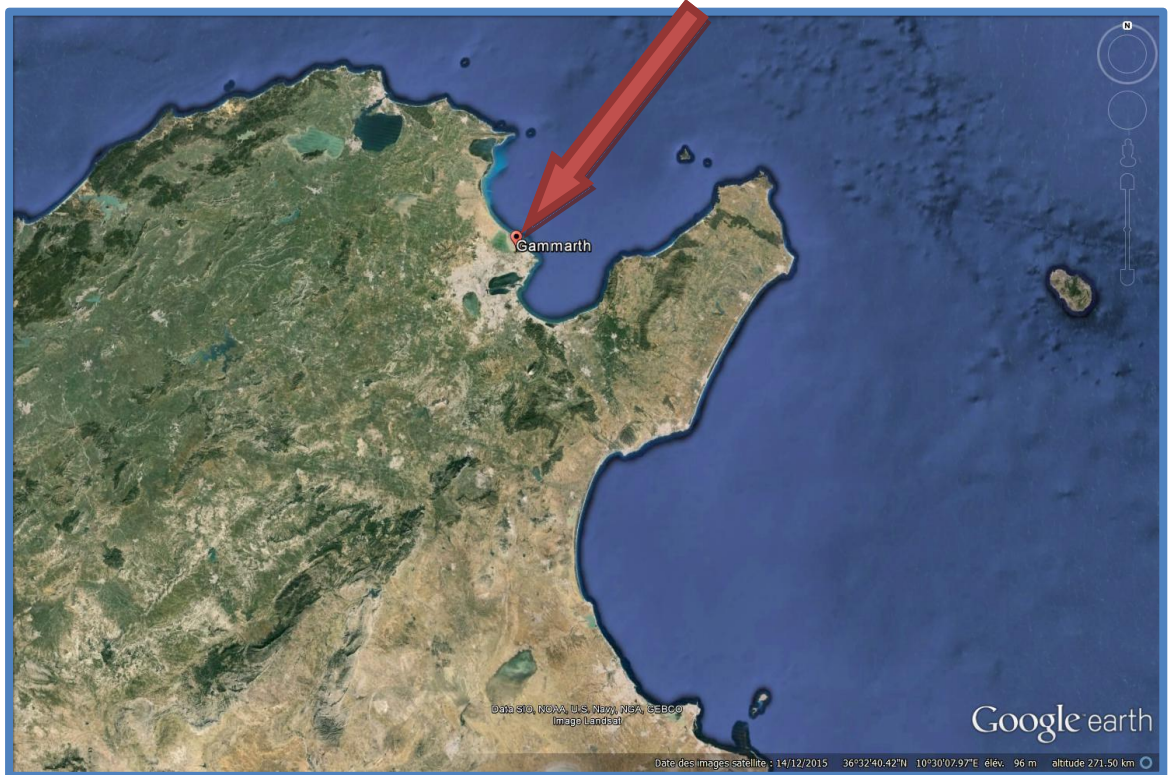
Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C fixé à cinquante mille dinars (**50 000 DT**) pour le **lots I** et à Dix mille dinars (**10 000 DT**) pour chacun des **lots II à III** et le **lot unique (Sicile I et Sicile II)**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 11 Avril 2017 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

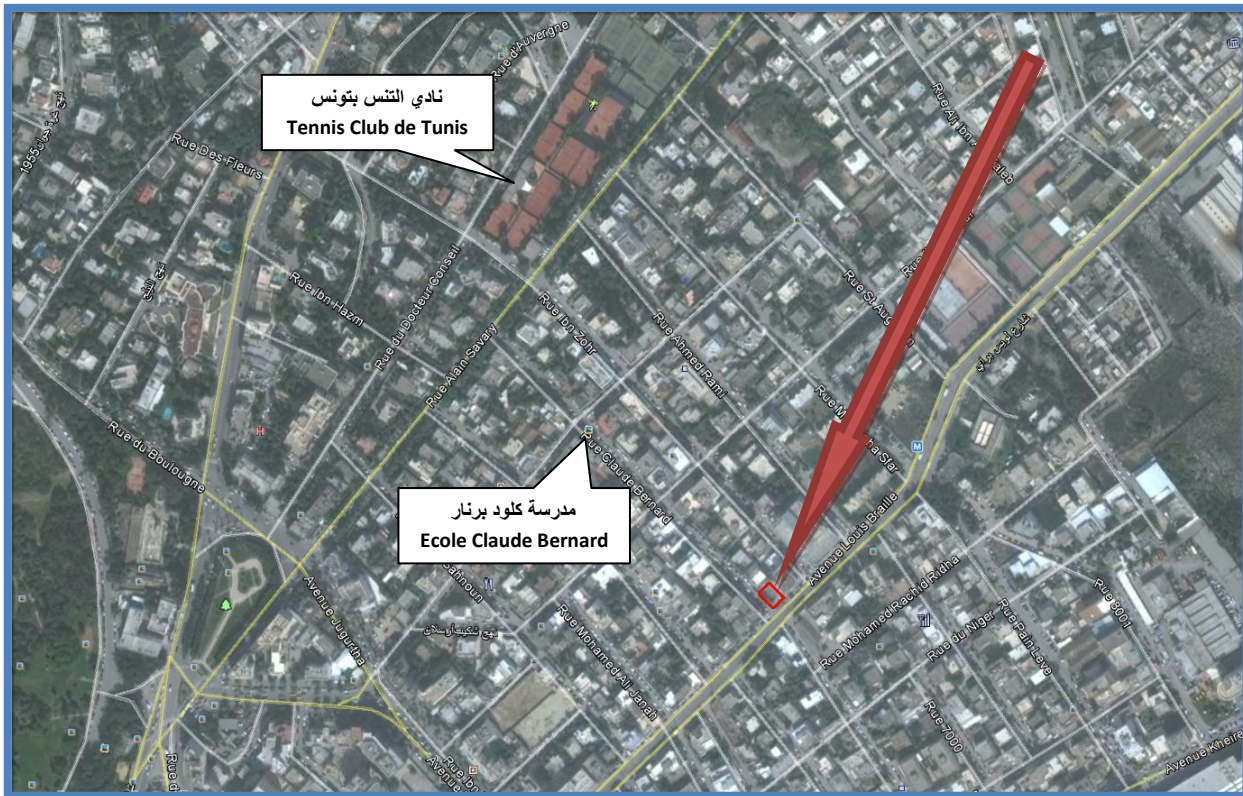
Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100, +216 73 369 037, +216 98 910 000). **GI**

Vue par satellite de la Villa « Golden Tulip» sise à Gammarth - Tunis
36°54'30.75"N, 10°18'56.40"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite de la villa « Lucienne Thérèse » sise à Alain Savary-Tunis
36°49'19.40"N, 10°11'02.75"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite des deux lots "Jonquille" et "Jasmin" sis à Ghar El Melh- Bizerte
37°10'17.79"N -10°12'29.93"E

